

## Compte Rendu du conseil municipal du 10 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le dix du mois de janvier, s'est réuni en séance ordinaire, le Conseil Municipal de Varennes-Changy, sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU.

**Absents excusés** : Mme Solange ZANIN, M. Marc BOUWYN (pouvoir donné), M. Alain GREAU, Mme Pierrette ROUX, Mme Josette BRANGER (pouvoir donné).

**Absent** : Néant

### **Dossier à soumettre à la DETR**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'une délibération a été prise le 12 décembre 2015 pour choisir les dossiers à soumettre à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux avant le 15 janvier 2015. Le choix s'était porté sur les dossiers suivants :

- La construction d'une salle supplémentaire pour les TAP pour un montant de 54.504 € (priorité n° 1)
- L'installation de 3 points de défense incendie pour un montant total de 51.804,42 €HT (priorité n° 3).

Or, il s'avère que le chiffrage des deux dossiers n'est pas exact. En effet, pour le premier dossier, la dalle béton, l'électricité, etc. n'ont pas été comptées ce qui fait passer le montant à 86.311 €.

Pour le 2<sup>ème</sup> dossier, il s'avère qu'il serait plus judicieux de faire une adduction d'eau potable, route de Montargis, afin d'installer 4 poteaux d'incendie qui répondraient aux normes exigées par le Service Départemental d'Incendie. Pour les réserves incendie, il conviendrait d'en faire une enterrée, au lieudit « Les Potinières » et 4 autres dans le secteur, route de Lorris, Le Haut des Terrages et Les Bruyères de Rues. Le montant des travaux s'élève à 287.504 €.

Le Conseil, décide donc de retenir ces deux dossiers pour les montants indiqués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.